



L'OBSERVATOIRE
de la vie associative hérouvillaise

Edito



Le secteur associatif hérouvillais est reconnu comme étant l'un des plus dynamiques de l'agglomération caennaise. Celui-ci s'engage auprès des citoyens, au quotidien, sur des projets de développement culturel, sportif, économique et social.

Depuis de nombreuses années, la Ville d'Hérouville Saint-Clair et S3A* œuvrent au service du développement de la vie associative. En 2007, ce partenariat a initié la mise en place d'une première photographie du paysage associatif. Cette enquête a exposé et mis à jour les données concernant le nombre d'associations, les différents secteurs d'activité, les bénévoles, les dirigeants, les financements, l'emploi,... Il nous semblait pertinent de la réactualiser afin de poursuivre le travail de co-construction entrepris.

Cette nouvelle analyse du paysage associatif, accompagnée par des partenaires investis à nos côtés : CNRS*, RNMA*, CRESS*, ARDES*,... est un véritable baromètre de la vie associative de notre ville. Elle dresse un état des lieux chiffré des acteurs associatifs à Hérouville Saint-Clair et confirme que les associations sont actrices du développement du territoire.

Les résultats de cette enquête attestent de la densité associative de la commune : 500 associations actives sont recensées. L'emploi est également un véritable enjeu : 155 d'entre elles emploient 1 827 salariés et ces emplois représentent 15 % du bassin d'emploi hérouvillais. Les bénévoles représentent une force vive, 59 % des associations mettent en œuvre leurs projets grâce à une implication prépondérante des bénévoles. Pour financer leur projet en lien avec le territoire, 83 % des associations répondantes bénéficient d'un financement public.

Autant de chiffres-clés qui témoignent de l'impact des associations sur la ville. Une analyse plus commentée et détaillée du panorama vous est présentée dans ce cahier avec les grands enjeux de demain.

Ce recueil d'informations est, pour les acteurs du territoire et au-delà, essentiel pour une meilleure connaissance des attentes du secteur associatif. Il permettra au travers de ses conclusions de questionner le sens à donner à notre action et nous projeter sur les années à venir.

Nous remercions toutes les associations qui se sont investies dans cette démarche ainsi que tous les bénévoles qui au quotidien participent au « bien vivre ensemble ».

Rodolphe THOMAS,
Maire d'Hérouville Saint-Clair
Vice-président du Conseil Régional de Normandie

Corinne OLIVIER,
Présidente de l'association S3A

* S3A « Structure Associative d'Aide aux Associations » ; RNMA « Réseau National des Maisons des Associations » ; CRESS « Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire » ; ARDES « Association Régionale de Développement de l'Economie Solidaire » ; CNRS « Centre National de Recherche Scientifique ».



Le territoire d'Hérouville Saint-Clair

Le soutien de la ville d'Hérouville Saint-Clair en direction du tissu associatif local revêt différentes formes :

- Une aide matérielle (logistique, transport, locaux, communication, impression) ainsi que la mise à disposition d'équipements polyvalents au titre de créneaux ponctuels ou permanents.
- Une aide financière comprenant une subvention de fonctionnement (près de 150 associations accompagnées), la prestation de services répondant à une initiative de la ville.

La ville apporte également un support administratif ou d'ingénierie au montage de projet associatif et conventionne avec l'association S3A qui gère la Maison des Associations pour l'accompagnement associatif sur le territoire hérouvillais.

La nouvelle gouvernance associative, les choix budgétaires contraints des collectivités territoriales, amènent peu à peu les associations à penser les projets associatifs sous forme de mutualisation et d'envisager d'autres partenariats afin de co-porter ces projets.

Le rôle de notre partenaire S3A dans la mise en réseau des acteurs associatifs est incontournable et répond à un besoin d'efficacité collective. Cette mutualisation accompagne le rôle des collectivités dans le soutien financier à repenser. Il convient bien de préciser que notre problématique ne consiste pas à ne plus aider les associations mais à le faire différemment.

A ce titre, il convient de réfléchir ensemble à une autre forme d'accompagnement au travers d'un travail en commun tout en préservant ce qui fait la vitalité de la ville d'Hérouville Saint-Clair.

Sylviane LEPOITTEVIN,
Conseillère Municipale déléguée à la vie associative

La commune est née en 1793 de la fusion de trois paroisses : Saint-Clair d'Erouville, Saint-Pierre d'Erouville et Saint-Ursin d'Eperon. L'histoire de l'occupation du site est très peu connue. Jusqu'en 1957, Hérouville est un village en périphérie de Caen. Le fort accroissement de la population de Caen dans les années 1950-1960 impose la mise en place d'un plan d'urbanisme directeur de l'agglomération caennaise, qui prévoit la création de nouveaux quartiers en périphérie du centre historique, devenu le quartier du Bourg. La commune devient ainsi une quasi-ville nouvelle avec l'une des populations les plus importantes du Calvados, notamment du fait de vagues migratoires venant d'Afrique du Nord, d'Afrique noire ou d'Europe du Sud. Aujourd'hui, 79 nationalités participent à la richesse culturelle de la ville.

Seconde ville de l'agglomération (avec près de 22 000 habitants), Hérouville Saint-Clair constitue un véritable lieu de vie et un pôle économique majeur. Grâce à une population jeune (30% des hérouvillais ont moins de 24 ans), à la présence de cinq zones d'activités à l'origine de près de 12 500 emplois, forte du tissu associatif le plus dense de l'agglomération, la ville dispose d'atouts exceptionnels pour poursuivre son développement.

Sommaire

- Le paysage associatif hérouvillais p4-5
- L'emploi associatif sur Hérouville Saint-Clair p6-7
- L'engagement bénévole dans le tissu associatif hérouvillais p8-9
- Le financement des associations p10-11
- L'impact des associations dans la ville..... p12-13
- Conclusions et perspectives p14-15

Le paysage associatif hérouvillais

500 ASSOCIATIONS ACTIVES

On peut estimer qu'il existe environ 500 associations actives domiciliées administrativement sur la commune, soit 1 association pour 43 habitants. La densité associative serait donc plus forte à Hérouville que sur l'ensemble du territoire français, ce qui pourrait s'expliquer par la présence d'un équipement dédié « la Maison des Associations » qui accueille le siège social de quasiment 20% des associations domiciliées sur la ville.

Secteur d'activité (en %)	Hérouville 2009	Hérouville 2013
Action caritative et humanitaire	3	3
Défense des intérêts économiques	5	5.1
Loisirs	9	6.5
Action sociale, santé	8	8.7
Education, formation, insertion	11	11.3
Opinion, expression, défense des droits, causes	12	14.3
Sport	17	16.2
Culture	35	34.9
Total général	100	100

Source : base de données S3A

Les associations culturelles restent les plus représentées sur le territoire : plus d'une association sur trois. Cette proportion reste stable entre les deux périodes d'enquête, ce qui atteste d'un secteur bien implanté sur la ville. En léger recul, les associations sportives représentent toujours une part très significative. En progression significative, les associations de défense des droits et des causes constituent aujourd'hui près de 15% des associations du territoire, à moins de deux points du secteur sportif. En léger développement, l'éducation formation insertion reste le quatrième secteur d'activité. Les associations de loisirs, déjà peu représentées sur le territoire au regard des moyennes observées au niveau national, connaissent la plus forte baisse entre les deux périodes d'enquête ; elles représentent désormais environ 6.5% du tissu associatif local.

En faisant référence aux travaux de Viviane Tchernonog, la typologie suivante qualifie les associations hérouvillaises :

■ **58% des associations sont de manière dominante « récréatives »**, elles appartiennent aux secteurs du sport, de la culture et des loisirs et sont tournées majoritairement vers la réponse aux attentes, aux besoins de leurs membres. Ce type d'association connaît un recul de 6% depuis la dernière enquête.

■ **23% sont « tournées vers les autres »**, en légère progression (+4%), ces associations appartiennent aux secteurs caritatif, humanitaire, action sociale, santé, emploi, éducation, insertion. Les bénéficiaires sont majoritairement des usagers non membres.

■ **19% des associations peuvent être qualifiées de "militantes"**, elles appartiennent aux secteurs défense des droits et des causes, économie et développement local. En progression de 14%, ce type d'association semble connaître un certain développement.

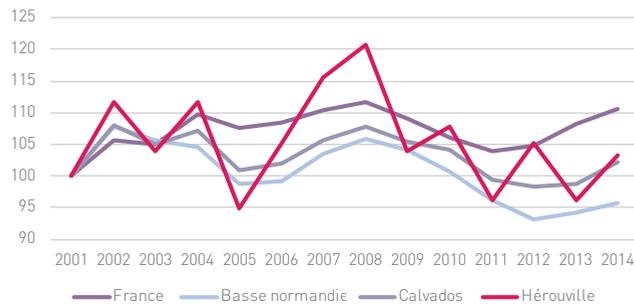
Les créations d'associations

Depuis 2001, il se crée en moyenne 27 associations par an sur le territoire. Depuis la dernière enquête, 186 créations d'associations ont été recensées, ainsi que 112 dissolutions officielles (hors mise en sommeil). Ce solde positif de 74 représente une **augmentation du tissu associatif local de 15 structures par an en moyenne.**

Le phénomène de croissance se ralentit (+ 19 lors de la première observation réalisée), une moyenne qui reste toutefois la plus forte de l'agglomération caennaise.

L'évolution des créations d'associations à Hérouville suit globalement les tendances nationale et régionale. Depuis le pic constaté en 2008, les créations d'associations ralentissent même si le rebond, d'abord timide de 2012, semble se confirmer en 2013 et 2014. Le fort ralentissement rencontré après 2008 pourrait s'expliquer par la création du statut d'auto-entrepreneur ; en effet, on peut émettre l'hypothèse qu'une partie des créations d'activité l'ont été sous cette forme.

Evolution du nombre de création d'associations (base 100 = 2001)



Source : Journal Officiel

Autres caractéristiques du tissu associatif hérouvillais

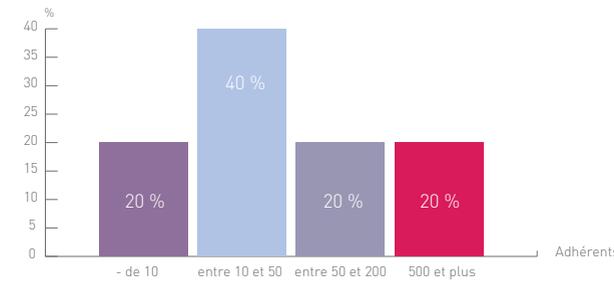
Année de création des associations hérouvillaises

	Employeur	Sans salarié	Total	France
Avant 1970	7.3	6.7	7.0	18
de 1970 à moins de 1980	12.7	13.3	13.0	13
de 1980 à moins de 1990	16.4	17.8	17.0	17
de 1990 à moins de 2000	25.5	8.9	18.0	19
de 2000 à moins de 2005	7.3	20.0	13.0	15
de 2005 à moins de 2010	21.7	13.3	18.0	18
2010 et plus	9.1	20.0	14.0	
Total	100%	100%	100%	

Source : Observatoire local de la vie associative hérouvillaise (répondants)

Hérouville, en tant que « ville nouvelle », a connu un fort développement dans les années 70, ce qui peut expliquer la faiblesse des créations avant cette période dans l'échantillon et une proportion d'associations récentes plus forte que la moyenne nationale.

Des adhérents nombreux



Avec près de **60% des associations ayant moins de 50 adhérents**, le territoire se caractérise par une part importante de petites associations, du moins en nombre d'adhérents. Il ne faut néanmoins pas négliger la part conséquente d'associations de plus de 500 adhérents.

Répartition des sièges sociaux des associations dans la commune

	Nombre d'associations	% par quartier
Belles Portes	44	8.7
Bois	45	8.9
Bourg	39	7.7
Centre ville	2	0.4
Citis	23	4.6
Grand Parc	112	22.2
Grande Delle	78	15.4
Haute Folie	12	2.4
Hôtel de ville	24	4.8
La Sphère	13	2.6
Le Val	30	5.9
Lébisey	25	5
Montmorency	26	5.1
Autre	32	6.3
Total	505	100%

Source : Observatoire local de la vie associative hérouvillaise (répondants)

ZOOM SUR L'UTILITÉ SOCIALE DES ASSOCIATIONS

L'échange avec les associations hérouvillaises sur leur utilité sociale est l'occasion d'apprécier toutes les richesses humaines qu'elles génèrent sur le territoire, notamment la capacité qu'elles ont de stimuler les liens sociaux. A la Voix des Femmes (association employeuse de médiation sociale et culturelle), « ce sont près de 500 adhérents qui participent aux activités permettant d'échanger et d'acquérir savoir et savoir-faire comme l'apprentissage de la langue française ». Le fonctionnement démocratique permet à certains adhérents de s'investir dans le conseil d'administration au sein duquel « les responsabilités et missions sont partagées en fonction des envies et des compétences entre coordination de l'équipe, animation de groupes de travail ou organisation d'événements ponctuels ».

Rayonnement des associations

	Employeur	Sans salarié	Total
Quartier	9.4	23.6	16.0
Commune (ou arrondissement)	18.8	29.1	23.5
Intercommunalité	15.6	10.9	13.4
Département	14.1	12.7	13.4
Région	34.4	7.3	21.8
National		7.3	3.4
International	1.6	5.5	3.4
Pas de territoire particulier	6.1	3.6	5.1
Total	100%	100%	100%

Source : Observatoire local de la vie associative hérouvillaise (répondants)

Quasiment **40% des répondants déclarent intervenir principalement à l'échelle de la commune, voire du quartier**. Presque les deux tiers des associations non employeuses agissent au plus à l'échelle de l'agglomération, donc une action que l'on peut qualifier de proximité ; un tiers des associations employeuses déclare agir à l'échelle de la Région, ce qui traduit la capacité du territoire à accueillir les têtes de réseau et notamment celles appartenant aux activités sportives, à l'éducation et à l'insertion.

L'emploi associatif sur Hérouville Saint-Clair

Regard sur l'emploi associatif à Hérouville Saint-Clair

Au 1^{er} janvier 2013, la commune d'Hérouville Saint-Clair rassemble

155 associations employeuses

qui totalisent **1 827 salariés**. Sur l'année 2012, cela représente 1 447 équivalents temps plein et une masse salariale brute de 42,9 millions d'euros. A ces effectifs « permanents », s'ajoutent de nombreux emplois saisonniers ou à temps très partiel qui totalisent environ **5 000 postes** sur l'ensemble de l'année.

Le secteur associatif à Hérouville Saint-Clair est une composante majeure

de l'activité économique du territoire puisqu'il pèse **14,7% de l'emploi salarié** (13,2% en ETP). A titre de comparaison, à l'échelle régionale le secteur associatif représente 9,7% de l'emploi salarié.

De plus, la part des associations employeuses sur une base estimée à 500 associations en activité s'élèverait à près de **31% sur la commune**, contre 18% en moyenne régionale, traduisant là encore une vraie spécificité locale.

Depuis la dernière enquête qui s'appuyait sur des chiffres de 2007, nous pouvons constater une augmentation de l'emploi associatif de la commune : +18 établissements employeurs (+13%), +211 contrats (+13%).

Données de cadrage sur l'emploi associatif à Hérouville-Saint-Clair

Nomenclature juridique Clap ⁽⁴⁾	Nombre d'établissements employeurs	Effectifs salariés au 31/12	Effectif ETP sur l'année	Rémunération brute sur l'année
Tous employeurs publics et privés	848	12 399	10 979	371 693 570
Employeurs associatifs	155	1 827	1 447	42 986 928
Part du secteur associatif	18,3%	14,7%	13,2%	11,6%

Champ : ensemble des postes non annexes, hors intérimaires / Source : CRESS Normandie, d'après INSEE Clap 2012

Au sein de l'agglomération Caen-la-Mer, la commune d'Hérouville Saint-Clair regroupe **14,3% des associations employeuses et 16,4% de l'emploi associatif**, alors qu'elle concentre 8% de l'ensemble des établissements de l'agglomération et 9% de sa population.

¹ Au sens de l'INSEE, un poste est considéré comme non annexe si le volume de travail et le niveau de rémunération associés sont « suffisants » (rémunération supérieure à 3 SMIC mensuels ou durée d'emploi supérieure à 30 jours et 120 heures et rapport nombre d'heures/durée supérieur à 1,5).

² Estimation réalisée par S3A d'après CNRS Matisse, RNMA, Recherches et Solidarité

⁴ Voir page méthodologie

Une forte présence d'associations régionales et parapubliques

Le tissu associatif de la commune se caractérise par la présence importante de réseaux associatifs d'envergure régionale ou départementale (Grape, Graine, Aroeven, Francas, Cuma départementale...), d'associations parapubliques (Maison de l'Emploi, Mission Locale, Maison de l'Image), d'associations évoluant dans le champ de la jeunesse et de l'animation, qui forment une somme de petits employeurs associatifs.

La part de l'emploi associatif dans le secteur sanitaire et social est importante sur la commune d'Hérouville-Saint-Clair (48%), bien que plus faible que dans le reste de la région (-9 points pour l'ensemble). Par contre, les associations présentes sont de gros employeurs (ACSEA, Pierre Noal, APAEI).

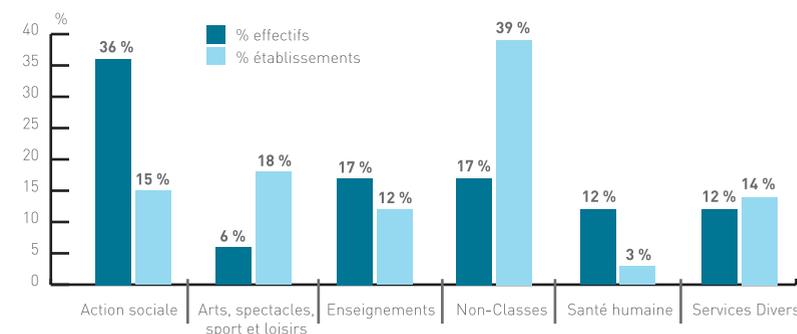
Le secteur de la formation initiale et continue (Cemea, IRTS, Enefa) couvre également de nombreux emplois associatifs (17%) sur la commune.

Répartition de l'emploi associatif par grand secteur d'activité

Secteur (NAF ⁽⁴⁾) (en %)	Basse-Normandie	Caen la mer	Hérouville-Saint-Clair
Action sociale	54	47	36
Arts, spectacles, sport et loisirs	6	7	6
Enseignement	18	20	17
Non-Classés (9499Z)	10	14	17
Santé humaine	3	5	12
Services divers	9	7	12
Total général	100	100	100

Champ : ensemble des postes non annexes, hors intérimaires / Source : CRESS Normandie, d'après INSEE Clap 2012

Répartition des établissements et des effectifs par secteur d'activité (en %)

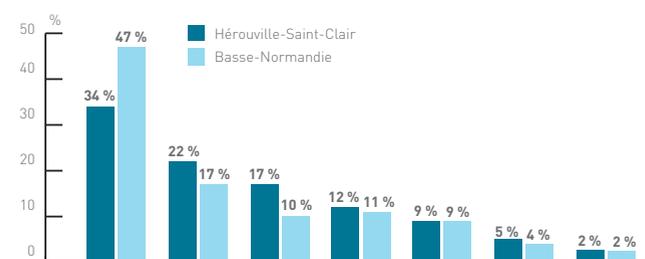


³ La nomenclature d'activité utilisée par l'INSEE pour classer les associations comporte un code spécifique pour les « Non classées ailleurs » (APE 9499Z). Cependant, on remarque que de très nombreuses associations sont classées trop systématiquement dans ce code d'activité fourre-tout, rendant peu lisible l'activité et le poids d'une partie des associations françaises. Des travaux ont permis de mesurer qu'une grande partie des associations présentes dans ce secteur relevait en fait du champ de l'animation, de l'action sociale et de l'enseignement.

Une place renforcée pour les associations de taille intermédiaire

On observe un poids important des associations de taille intermédiaire (3 à 20 salariés) qui peut être renvoyé au parc immobilier de la commune (Maison des Associations, Cideme, Place de l'Europe) facilitant l'installation de structures associatives intermédiaires. A cela s'ajoute certainement un foncier plus attractif à proximité immédiate de la capitale régionale pour des structures ayant un rayonnement au moins intercommunal. Les plus grosses associations (plus de 50 salariés) sont aussi bien représentées sur la commune où se situe le siège social d'associations de rayonnement régional. En revanche, les petites structures employeuses sont moins bien représentées sur le territoire.

Répartition des associations par tranche d'effectif salarié



Champ : ensemble des postes non annexes, hors intérimaires
Source : CRESS Normandie, d'après INSEE SIRENE 2015

Le profil des salariés associatifs

Un salariat associatif hérouvillais moins féminin

De façon moins marquée qu'au niveau régional, les salariés travaillant dans les associations hérouvillaises sont majoritairement des femmes (55% contre 69% en Basse-Normandie). Traditionnellement, le positionnement des associations sur des secteurs où la part des femmes est importante (action sociale, santé, animation, enseignement) explique en grande partie cette situation. La répartition par genre des salariés

présente une situation moins contrastée localement du fait de certaines spécificités locales.

Une plus forte présence de cadres à rapprocher de la composition du tissu associatif

Les cadres et chefs d'entreprises (20,3%) sont surreprésentés dans les associations de la commune en comparaison de la part occupée par cette catégorie au niveau régional (8,3%). La part élevée de cadres peut être rapprochée de la présence plus nombreuse de sièges d'associations et d'établissements de taille intermédiaire sur la commune nécessitant un niveau d'encadrement plus important. Par effet de structures, les autres catégories socio-professionnelles sont moins bien représentées dans les associations hérouvillaises : les professions intermédiaires et les employés occupent 64,8% des postes (contre 75,9% en région) tandis que les ouvriers occupent 7,9% des postes (contre 16% en région).

Focus sur l'emploi aidé dans les associations de la commune

Depuis le début du dispositif «emploi d'avenir» (fin 2012) et jusqu'au 01/12/2014, douze associations hérouvillaises ont mobilisé ce dispositif d'aide à l'emploi totalisant 16 embauches. Au total, le secteur associatif de la commune a contracté un emploi d'avenir sur cinq. (contre 26% à l'échelle régionale), les autres contrats ayant été signés dans le secteur public ou le secteur marchand.

Les contrats d'accompagnement vers l'emploi (CUI-CAE) représentent en moyenne une centaine de postes sur l'année.

Les emplois aidés dans les associations hérouvillaises

Nature des emplois	Année 2012	Année 2013	Année 2014*
Contrat d'accompagnement vers l'emploi (CUI-CAE)	117	116	59
Emploi d'Avenir (EAV)	0	6	10

* Données arrêtées au 01/12/2014
Source : CRESS Normandie, d'après ASP / DIRECCTE

ZOOM SUR L'UTILITÉ SOCIALE DES ASSOCIATIONS

La question de la qualité du travail est particulièrement présente au sein de certaines associations. A l'Association Quartiers Jeunes (association employeuse d'éducation spécialisée), l'épanouissement des salariés est au cœur du fonctionnement : « *L'équipe salariée est régulièrement réunie afin d'échanger et d'analyser les actions éducatives en cours. Cette prise de recul sur le travail du quotidien permet de remettre en question les pratiques, bousculer les habitudes et les croyances, affiner les postures professionnelles la parole de chaque salarié est considérée comme indispensable à la réflexion et contribue à l'évolution de l'association. Ces temps consolident le partage de valeurs et l'état d'esprit de la structure et permettent de se questionner continuellement sur le sens donné à nos actions* » facilitant ainsi une démarche d'évaluation et d'amélioration continue de la structure. Un travail de reporting est réalisé toutes les fins de journée avec la secrétaire de manière à partager et capitaliser les informations.

A la Voix des Femmes, les 6 salariées disposent d'une « *grande autonomie, notamment par l'absence subie de direction et par le fait que les différents projets sont portés avec l'appui des administrateurs et certains bénévoles ; la direction étant alors assumée par le bureau* ».

L'engagement bénévole dans le tissu associatif hérouvillais

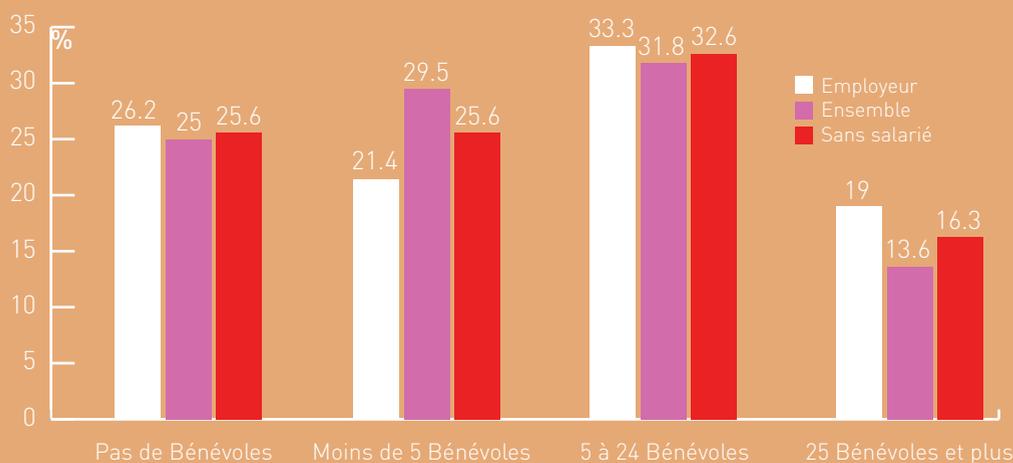
Chevilles ouvrières de l'action des associations, les bénévoles, ces personnes de « bonne volonté » contribuent à la vitalité et au dynamisme du territoire. Dans cette partie, nous proposons d'étudier cet engagement citoyen dans les associations et le profil des dirigeants bénévoles.

Les bénévoles dans les associations hérouvillaises

La multitude des formes d'engagement d'aujourd'hui complique la définition de la notion de bénévolat. Peut-on comparer l'investissement quotidien d'un président avec le soutien ponctuel d'un adhérent lors d'une manifestation exceptionnelle ? Mais ce n'est pas la seule

difficulté... La réticence de certaines associations à quantifier et à valoriser leur investissement bénévole, qu'elles considèrent comme gratuit, est aussi un frein pour renforcer la connaissance de cette spécificité de la vie associative.

Répartition des associations par nombre de bénévoles (%)



Source : Observatoire de la vie associative hérouvillaise (répondants)

* Dans ce chapitre, nous utiliserons le terme « bénévole » pour désigner les bénévoles actifs au sein de l'association sans être membre du Conseil d'administration.

Environ un quart des associations répondantes fonctionnerait sans bénévole (hors administrateurs) et plus de la moitié avec moins de 5 bénévoles. Une association sur trois compterait entre 5 et 24 bénévoles, tranche dans laquelle on retrouve à quasi-parité des associations employeuses ou sans salarié.

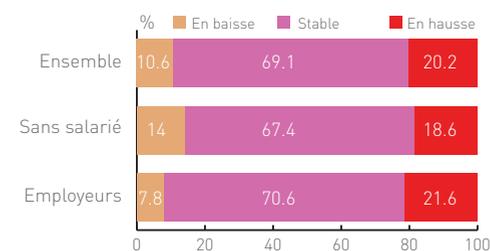
Avec 12,6 bénévoles en moyenne par association répondante, Hérouville Saint-Clair semble se situer en dessous de la moyenne observée dans certains observatoires réalisés dans d'autres communes. Notons que le nombre de bénévole moyen serait supérieur de 4,6 points dans les associations employeuses.

Loin de décourager le bénévolat, le recours à l'emploi favorise l'engagement en renforçant les capacités des structures à accueillir et intégrer ces personnes.

Evolution et besoins des associations

Plus de 21% des associations déclarent connaître une augmentation du nombre de bénévoles, alors qu'environ 10% déclarent une baisse. Mais le recours à l'emploi influe sur ces évolutions. En effet, quand 14% des associations sans salarié connaissent une baisse du nombre de bénévoles elles sont deux fois moins nombreuses à le constater quand elles recourent à l'emploi. A l'inverse, les associations employeuses connaissent plus fréquemment une hausse du nombre de leurs bénévoles, ce qui confirme la plus forte capacité des associations employeuses à mobiliser et fidéliser les bénévoles. Pour près de 70% des associations, le nombre de bénévoles reste stable par rapport à l'année précédente.

Évolution du bénévolat



Source : enquête S3A ; 28 non réponses

Bien que seules 10% des associations déclarent une baisse, cela n'empêche pas une majorité d'entre elles de ressentir un manque de bénévoles. Celui-ci est plus fortement perçu par les associations employeuses qui recherchent en priorité des membres pour leur Conseil d'Administration ou sur des fonctions techniques. A l'inverse, les associations sans salarié souhaitent plutôt intégrer des personnes susceptibles d'assurer l'animation de l'association.

Le bénévolat est donc un enjeu fort pour les associations hérouvillaises. Le frein principal exprimé étant le temps à consacrer à l'action bénévole. D'autres freins existent également, plus ou moins affirmés selon le type de l'association, par exemple, dans les associations employeuses, la crainte des responsabilités semble fortement limiter l'investissement bénévole.

Il s'agit donc de relever les défis pour renforcer le bénévolat dans les associations du territoire et des pistes existent : accompagner, outiller et former les associations dans cette gestion bénévole (notamment sur des problématiques spécifiques telles que la transmission inter-générationnelle, les nouvelles formes d'engagements, la

responsabilité des dirigeants, etc.), sensibiliser le grand public à l'engagement (et notamment les publics les plus jeunes), renforcer les outils d'intermédiation pour permettre aux bénévoles de rencontrer plus facilement les associations, etc.

Les dirigeants associatifs

A Hérouville, un conseil d'administration est composé en moyenne de 8,3 personnes (10,2 chez les associations employeuses et 6,3 chez les associations de bénévoles).

Portrait-robot du dirigeant

En %	Président	Secrétaire	Trésorier	Ensemble
Homme	66	42	64	58
N'habitant pas à Hérouville	57	55	69	60
Non fondateur de l'association	58	73	73	68
Entré au CA après 2005	75	85	78	79
En activité	47	52	54	51
Services divers	9	7	12	12

Source : Observatoire de la vie associative hérouvillaise (répondants)

Progression de la part des femmes dans les instances dirigeantes

La majorité des dirigeants associatifs du territoire sont des hommes. Cela est particulièrement vrai pour le poste de président dont près des 2/3 sont des hommes. A l'inverse, le poste de secrétaire est plus fréquemment occupé par une femme.

Ce constat semble toutefois évoluer puisqu'on observe une augmentation de la présence des femmes dans les bureaux depuis l'enquête de 2007. Cette progression de cinq points sur l'ensemble du bureau est très visible au poste de secrétaire (+10 points) où les femmes deviennent donc majoritaires, mais le phénomène se confirme aussi pour les présidents (+4 points) et les trésoriers (+3 points).

Peu de dirigeant-fondateurs...

Seuls 22% des dirigeants hérouvillais sont les fondateurs de leur association. C'est plus fréquemment le cas du président qui semble avoir plus de difficultés à transmettre ou à laisser sa place.

... et un renouvellement des instances

En moyenne, les dirigeants associatifs enquêtés sont en poste depuis 2008, soit environ 6 ans et 80% des bureaux sont occupés par des personnes depuis moins de 7 ans. Les associations employeuses semblent renouveler leurs instances dirigeantes plus fréquemment. Le poste de président semble, lui, peu corrélé avec le recours à l'emploi et être moins fréquemment renouvelé.

Des dirigeants associatifs non-domiciliés sur la commune

Parmi nos répondants, les dirigeants des associations hérouvillaises habitent majoritairement en dehors de la commune. Or, ce constat est spécifique au territoire hérouvillais du fait du nombre important d'associations accueillies sur la ville ayant un rayonnement qui va au-delà du territoire observé.

Des dirigeants bénévoles en activité

Un peu plus de la moitié des dirigeants hérouvillais sont en activité, 40% sont retraités et moins de 10% sont sans activité ou en recherche d'emploi. Les présidents d'association sans salarié sont moins fréquemment des actifs, seulement 29% le sont. Parmi les associations employeuses, 62% des présidents sont en activité.

Des catégories socio-professionnelles supérieures et intermédiaires bien représentées

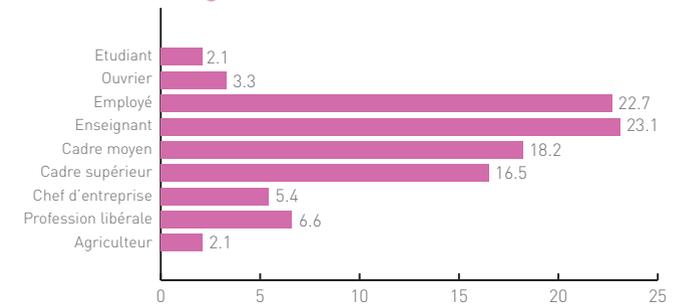
Les catégories intermédiaires (employés et enseignants) sont les plus représentées dans le secteur associatif. Les professions supérieures sont également bien représentées, même si le phénomène est moins accentué à Hérouville que sur les autres territoires observés. Les associations employeuses sont plus fréquemment dirigées par des professions supérieures ou intermédiaires que les associations sans salarié dans lesquels les CSP* moins qualifiées sont mieux représentées.

ZOOM SUR L'UTILITÉ SOCIALE DES ASSOCIATIONS

L'évolution au sein des associations est souvent l'occasion pour les bénévoles de développer différentes compétences. Au Réseau d'Échanges de Services (association non-employeuse) « le fonctionnement collectif et convivial permet à chacun de prendre part aux décisions sans système hiérarchique au sein de l'association. Les adhérents développent au fur et à mesure un état d'esprit partagé d'écoute et de tolérance facilitant l'accompagnement des nouveaux adhérents et leur implication. Cela a permis à certaines personnes de sortir de l'isolement et de nouer des relations amicales durables. »

Ce fonctionnement démocratique favorise ainsi l'accessibilité des services et l'implication des usagers ; le réseau devient un espace de rencontre et d'apprentissage de la démocratie, à l'image des adhérents d'Advocacy Basse-Normandie (association d'usagers de la santé mentale et intermédiaire entre la personne en souffrance psychique et l'environnement social). « soutenus par un animateur, ils sont acteurs de la gestion du lieu et organisent diverses actions de loisirs, de solidarité et d'expression ».

CSP des dirigeants (en %)



Source : Observatoire de la vie associative hérouvillaise (répondants)

Le tissu associatif hérouvillais reflète relativement bien les enjeux et les défis du monde associatif dans son ensemble. Les instances dirigeantes des associations ont encore des difficultés à intégrer largement, comme en atteste aujourd'hui la place des femmes ou des catégories socio-professionnelles les moins qualifiées.

Le financement des associations

Les associations sont partenaires et actrices de politiques publiques, au quotidien, elles accomplissent des missions d'intérêt général bénéficiant à l'ensemble des habitants. Pour mener à bien leurs projets, elles mobilisent des ressources monétaires (publiques ou privées) et des concours en nature (moyens matériels, équipements, bénévolat, ...).

Le budget des associations

Répartition des associations selon leur budget

	Employeur	Sans salarié	Total
Moins de 1 000 euros		35.8	16.7
1 000 à 10 000 euros	8.3	49.1	27.2
10 000 à 50 000 euros	13.1	9.4	11.4
50 000 à 200 000 euros	31.1	3.8	18.4
200 000 euros et plus	47.5	1.9	26.3
Total	100%	100%	100%

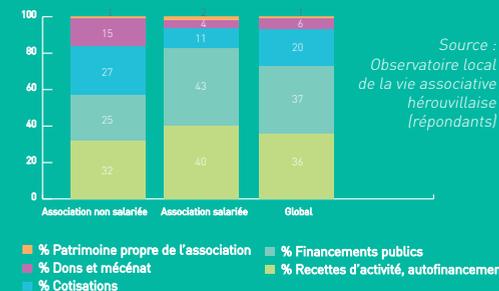
Sources : Observatoire local de vie associative hérouvillaise (répondants)

- 44% des associations répondantes ont un budget inférieur à 10 000 € contre plus de 70% au niveau national. Il s'agit alors principalement des associations sans salarié dans les secteurs socio-culturel, loisirs et action humanitaire.
- 22% des associations qui ont un budget compris entre 1000 et 50 000 € sont souvent mono-employeuses (voire avec deux salariés). Elles sont essentiellement présentes dans les secteurs sportif et de l'action sociale.
- Les associations ayant un budget de plus de 50 000 € sont surreprésentées dans notre échantillon. Notons qu'un quart des associations, souvent issues de l'action sociale, a un budget supérieur à 200 000 €.

En comparaison avec les moyennes observées au niveau national, Hérouville

Saint-Clair semble compter moins d'associations dans les tranches basses et moyennes de budgets (moins de 50 000 €) et une plus forte représentation des associations dans les tranches supérieures à 50 000 €. Cela s'explique, en grande partie, par la nature de l'échantillon collecté dans lequel les associations employeuses sont surreprésentées.

Structure des ressources des associations - Formes de budgets



Comme pour beaucoup d'associations, sans être la première source de financement du secteur associatif en France, **le financement public est une ressource importante dans le budget des associations hérouvillaises.**

Constituant seulement un quart du budget des structures sans salarié, il est souvent la première ressource des associations employeuses dans notre échantillon.

Les recettes d'activité – hors commandes publiques – donc provenant principalement des usagers sont le deuxième poste de ressources des associations hérouvillaises employeuses, dans des proportions assez comparables avec le niveau de ressources publiques. Il s'agit généralement de services facturés aux usagers ou, pour les plus petites associations, de produits des manifestations exceptionnelles.

Les cotisations – qui constituent pour l'essentiel une autre forme de la participation des usagers au service rendu – représentent un cinquième des ressources moyennes des associations hérouvillaises. Elles sont mécaniquement une ressource plus importante des associations sans salarié qui y incluent souvent une participation aux services rendus (clubs sportifs, associations culturelles ou de loisirs, etc.).

Les dons et les ressources issues de la philanthropie (mécénat, sponsoring) ne constituent qu'une part marginale des budgets associatifs, de l'ordre de 6% du budget total des associations locales. Ce chiffre, quoique supérieur à la moyenne observée au niveau national, reste limité dans le financement du secteur associatif. Les associations employeuses, plus outillées pour accéder à ces ressources, en bénéficient plus.

Évolution des budgets associatifs

La moitié des associations notent une stabilité de leur budget. Parmi les budgets en évolution, une majorité semble être en hausse, phénomène qui touche un tiers des associations employeuses. A l'inverse, les baisses semblent concerner 20% des associations.



Sources : Observatoire local de la vie associative hérouvillaise (répondants)

Une mobilisation des financements publics

Par leur poids économique et humain sur le territoire ainsi que par leur action au titre de l'intérêt collectif, les associations contribuent à la création de nouvelles synergies, à la co-construction d'une dynamique du territoire. Au niveau national, les communes sont souvent le premier partenaire public des associations, notamment les non-employeuses qui ont un impact très local. Le Département, du fait de ses compétences, est le premier partenaire public des associations employeuses agissant dans le secteur de l'action sociale.

Evolution du financement public des associations

Si la situation globale des associations tend vers une stabilité du niveau des

financements publics, il convient de noter qu'un quart des associations constate une baisse de cette ressource ; cela est particulièrement marqué chez les associations employeuses (près d'un tiers), notamment au niveau des dispositifs d'aides à l'emploi. Celles-ci expriment des inquiétudes quant à l'avenir.

	Employeur	Sans salarié	Total
En baisse	31.6	14.3	25.0
Stable	50.9	68.6	57.6
En hausse	17.5	17.1	17.4
Total	100.0	100.0	100.0

Sources : Observatoire local de la vie associative hérouvillaise (répondants)

Le soutien de la ville d'Hérouville

A Hérouville Saint-Clair, 33 % des associations domiciliées sur le territoire ont bénéficié en 2013 d'un financement de la ville au titre d'une subvention votée par le Conseil Municipal. Le nombre d'associations aidées est nettement plus important, notamment au travers des locaux et des ressources de la Maison des Associations et du prêt de salles sur la ville.

Ce soutien représente en moyenne 49% des financements publics dans le budget des associations sollicitant la collectivité. Mais cette moyenne masque une réalité plus contrastée avec des associations (souvent sans salarié) pour lesquelles la mairie est le financeur public unique (30%) et d'autres pour lesquelles ce financement ne constitue qu'une part marginale.

■ Quelques chiffres sur la politique municipale de soutien aux associations

La Ville inscrit chaque année environ 10% de son budget de fonctionnement pour satisfaire une participation financière aux projets associatifs qui bénéficient aux hérouvillais. Ce montant représente 3 millions d'euros (hors CCAS) répartis sur quatorze secteurs qui déclinent l'action des associations sur le territoire et en fonction de leurs objectifs spécifiques.

La Ville d'Hérouville a subventionné 166 associations en 2013 (contre 170 en 2012) pour un montant de 2 976 455 €. Parmi les associations subventionnées, 39,75% sont employeuses et bénéficient d'un peu moins de 98% des financements octroyés par la municipalité.

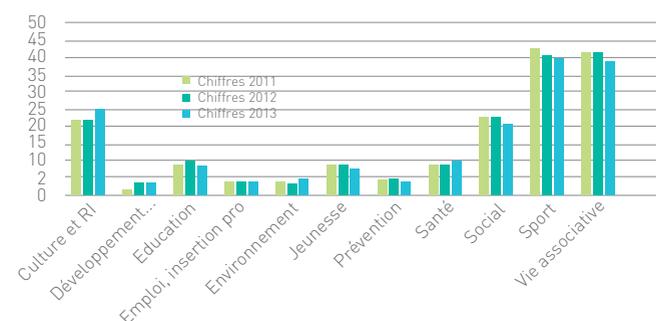
Montant des subventions octroyées en 2013 :

Seuil des subventions associations	Montant total des subventions attribuées	Nombre d'associations concernées
Moins de 1000 €	39 975 €	102
Moins de 5 000 €	79 740 €	37
Moins de 50 000 €	365 740 €	17
Plus de 50 000 €	2 491 000 €	10
Total général	2 976 455 €	166

Sources : Registre des délibérations du Conseil Municipal 2013

On constate également une concentration des financements municipaux avec 6% des associations qui perçoivent quasiment 85% du budget global consacré aux subventions de fonctionnement. Situation assez comparable à ce que l'on observe au niveau national : 96% des associations perçoivent des subventions publiques pour un montant inférieur à 50 000 € par an et 1% des associations concentrent 67% du volume total des subventions octroyées par les partenaires.

Les secteurs subventionnés par la ville :



Sources : Registre des délibérations du Conseil Municipal 2013

Les aides en nature (moyens matériels et humains mis à disposition)

Les financements publics et les recettes d'activités sont les ressources principales des associations. Toutefois, les apports en nature (mise à disposition de matériel, d'équipements et de moyens humains pour favoriser les actions et les projets, communication, suivi administratif et montage de projets) viennent s'ajouter et sont comptabilisés au titre des accompagnements de la collectivité.

Sur le territoire communal, cet accompagnement est particulièrement important : les huit salles polyvalentes ont un taux d'occupation de 70%. Les stades et gymnases, au-delà des occupations dédiés aux scolaires, sont mis à disposition des clubs sportifs et accueillent également des compétitions de niveau national.

La mixité des ressources, une réalité dans le budget des associations hérouvillaises

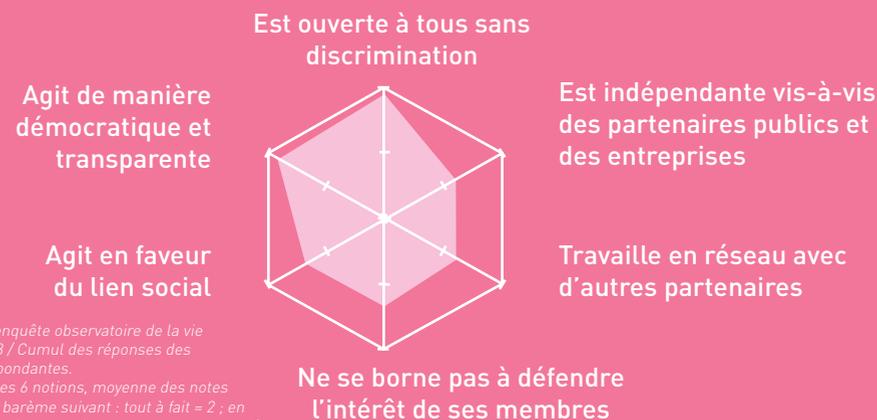
Pour mener à bien leurs actions, les associations s'appuient la plupart du temps sur des ressources variées : le bénévolat, les ressources publiques (subventions...) et les ressources marchandes (ventes...).

Même si la valorisation du bénévolat est difficile à évaluer et fait toujours débat (analyse des ressources très partielle dans cette étude), elle apparaît importante pour une grande partie des associations notamment dans leur administration et leur animation politique.

L'impact des associations dans la ville

Les associations participent activement au mieux-vivre ensemble en proposant aux citoyens des initiatives adaptées à leurs envies ou leurs besoins. On identifie généralement les effets positifs des acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire par le terme « utilité sociale » qui recouvre un ensemble de pratiques vertueuses.

L'utilité sociale des associations hérouvillaises



source : S3A – enquête observatoire de la vie associative 2013 / Cumul des réponses des associations répondantes.
Pour chacune des 6 notions, moyenne des notes obtenues par le barème suivant : tout à fait = 2 ; en partie = 1 ; pas vraiment = -1 ; ne se prononce pas = 0

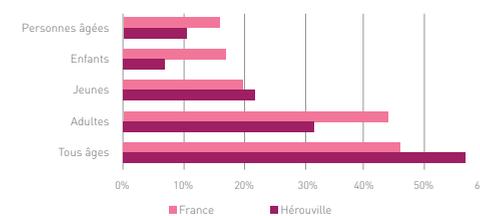
Ce graphique propose une appréciation générale des associations hérouvillaises au regard de la perception qu'elles ont de leur utilité sociale. S'il permet d'identifier certaines caractéristiques propres au monde associatif comme « le fonctionnement démocratique et transparent » ou « l'ouverture à tous sans discrimination », il invite surtout à s'intéresser de plus près à ces plus-values sociales et environnementales.

Interrogées sur les motivations qui ont précédé à leur création et sur leurs fonctions aujourd'hui, les réponses des associations laissent apparaître les enseignements suivants dans leurs réponses :

- Environ 83% estiment que leur action relève, pour partie, d'une mission d'intérêt général. Ce qui traduit en partie leur utilité sociale, vecteur de citoyenneté et d'innovation sociale.
- Près de 95% œuvrent pour la satisfaction de leurs membres. On retrouve la fonction première de l'association qui permet aux citoyens de se regrouper pour mener collectivement un projet.
- Environ 67% souhaitent permettre à leurs membres d'accomplir une passion commune, ce qui est particulièrement vrai chez les associations sans salarié.
- Près de 62% affirment porter une réflexion ou une revendication citoyenne.

Des relations nombreuses et diverses avec les usagers

De façon plus importante qu'au niveau national, le tissu associatif hérouvillais déclare s'adresser à des publics de tous âges (57%). L'importance du nombre d'associations culturelles, de loisirs ou sportives, (ainsi que celles militantes explique en grande partie ce résultat.

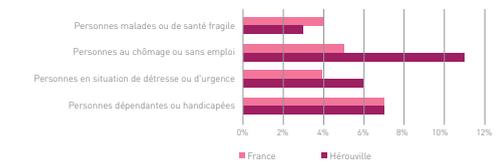


Sources : Observatoire local de la vie associative hérouvillaise (répondants) ; Le paysage associatif français (édition 2013, Viviane Tchernonog)

Public selon l'âge (% des répondants)

Le taux d'intervention des associations hérouvillaises en direction des personnes vulnérables est relativement comparable à la moyenne nationale. Toutefois, le taux d'intervention est deux fois supérieur à la moyenne nationale pour les structures actives et qui œuvrent auprès des personnes en précarité d'emploi. Cette situation est à mettre en miroir avec le taux de demande d'emploi sur la ville qui est supérieur à 19% ; la moyenne nationale était de 11% environ au moment de la réalisation de cette observation.

L'analyse des réponses fait apparaître que 14% des associations s'adressent principalement à un public en difficulté, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne nationale (9% selon l'observation réalisée en 2011/2012 par Viviane Tchernonog). Elles sont, en général, employeuses et fonctionnent avec des budgets dans lesquels la part des financements publics est importante.



Sources : Observatoire local de la vie associative hérouvillaise (répondants) ; Le paysage associatif français (édition 2013, Viviane Tchernonog)

Public des associations selon leur vulnérabilité (% des répondants)

Petit tour d'horizon de quelques associations rencontrées à l'occasion de la réalisation de cet observatoire afin de mieux comprendre leur fonctionnement, leur impact sur leurs usagers et leur rapport au territoire :

■ Par exemple le **LIEN** est une « association employeuse qui met en relation des seniors disposant d'espaces d'habitation libres et des jeunes à la recherche d'un logement. L'objectif : prévenir l'isolement des personnes âgées, augmenter leur sécurité et répondre au problème de pénurie de logement rencontré par les étudiants, les jeunes travailleurs ou demandeurs d'emploi ».

■ Les actions développées sont l'occasion de favoriser les rencontres de publics différents comme à **Mandarine**,

association employeuse pour la promotion d'activités musicales pour les enfants et les adultes qui les entourent. Celle-ci « favorise le mélange des âges, la rencontre avec des personnes qui ne font pas partie de notre entourage familial. Les chansons pour les plus jeunes sont l'occasion de rencontres et offrent souvent le moyen de s'y impliquer et de participer pleinement à l'enrichissement mutuel ».

■ Les actions mises en place sont, également, un prétexte à favoriser les liens sociaux : les services échangés au sein du **Réseau d'Échange de Services** « sont l'occasion d'être moins isolé, moins dépendant et mieux gérer ses affaires quotidiennes. Naturellement les solidarités dépassent le temps des échanges. Souvent, le service devient prétexte à sortir de l'isolement pour les uns ou à renforcer des liens pour les autres ».

■ Les associations animent alors des temps de rencontre qui sont autant d'occasions pour stimuler l'esprit critique et transmettre un certain nombre de valeurs. « Les éducateurs de rue de **l'Association Quartiers Jeunes** sont en contact avec les jeunes hérouvillais en arpentant quotidiennement les différents quartiers de la ville. Les nombreux temps d'échanges amènent progressivement le respect et la tolérance des uns envers les autres. Il ne s'agit pas de les assister, de faire à la place d'eux, de trouver une solution pour eux, mais plutôt de les écouter, de les « éveiller à », de les aider à prendre de la hauteur sur une situation difficile, de se positionner à côté d'eux, pour les rassurer. » Cette posture permet d'établir une relation confiance et participe à « mettre en mouvement ».

■ Les parcours d'adhérents au sein des associations sont ainsi des marqueurs révélateurs de leur impact comme l'illustre l'exemple d'un hérouvillais rencontré comme bénéficiaire de **CAP'Sport** : « son intérêt croissant pour l'association l'a fait participer de plus en plus à nos côtés jusqu'à prendre une part de bénévole actif ».

Des démarches collectives

71% des associations hérouvillaises répondantes agissent en réseau (contre 53% des associations au niveau national)

Le tissu associatif hérouvillais agit fortement en réseau, avec l'appui d'une fédération ou d'un groupement d'associations (77% des associations employeuses et 64% des associations sans salarié sont adhérentes à un réseau ou affiliées à une fédération). La culture du travail en réseau est ainsi affirmée sur le territoire. Celle-ci recoupe plusieurs types de motivations : volonté d'apporter et de bénéficier d'informations (50%), souhait de bénéficier d'un soutien technique et logistique (46%), défense de l'éthique, promotion de l'objet associatif (38%), mise en commun de moyens (33%). Une volonté de coopérer sur le territoire que différentes associations expriment ainsi avec leurs mots :

■ A **l'Association Quartiers Jeunes**, « le travail important de partenariat et de réseau avec d'autres acteurs locaux permet de développer des pratiques cohérentes sur le territoire. Les bonnes relations partenariales assurent un cadre structurant et rassurant pour le développement de la jeunesse » tandis que **la Voix des Femmes** déclare « développer des partenariats pour chacun de ses projets tant avec des associations locales qu'avec des collectivités ou des acteurs institutionnels ; elle tisse ainsi de nombreux liens facilitant le parcours des usagers, que ce soit dans les domaines de la santé, de la culture, du sport, de la citoyenneté ou l'emploi ».

■ Au fil des différents dispositifs de **CAP 'Sport** « ce sont de nombreuses relations et partenariats qui se sont tissés avec des acteurs territoriaux de l'économie solidaire : Maison des Associations, Mission Locale, Association Quartiers Jeunes, Foyer des Jeunes Travailleurs, Centre d'hébergement... Ce réseau favorise la mutualisation d'outils et de compétence et amène une plus grande collaboration dans les actions ».

■ En tant que réseau, le **GRAINE** (réseau employeur d'éducation à l'Environnement et au Développement Durable) « appuie son fonctionnement et développe tous ses projets avec d'autres acteurs. Il ne fait jamais seul. Que ce soit sur ses activités de formation, d'accompagnement ou de développement d'innovations pédagogiques, tout est co-construit à un niveau régional ou local pour certains projets ».

Situation renforcée et accompagnée sur la Ville grâce aux différentes politiques municipales en faveur du développement de l'action associative conduites depuis 25 ans. Celles-ci ont favorisé, entre autre, la création et le développement de l'association S3A « Structure Associative d'Aide aux Associations » (120 associations adhérentes), de la Maison des Associations (95 associations domiciliées), du Groupement d'Employeurs MEDIA « Mutualisation d'Emploi pour le Développement Inter-Associatif » (40 associations membres), d'associations ou équipements qui ont pour vocation première d'éviter l'isolement associatif grâce à des démarches d'appui, d'accompagnement et de mise en réseau. Au moment de cette observation, plus de 200 associations (dont 50% domiciliées sur Hérouville Saint-Clair) bénéficient régulièrement des ressources d'accompagnement proposées.

Des collaborations avec la Ville

Les associations font bouger la Ville et participent, aux côtés de la municipalité, à un certain nombre de manifestations qui contribuent à dynamiser le territoire hérouvillais : la fête des bénévoles et des associations, la fête des communautés, le marché de Noël, les mini-olympiades, le carnaval, le parcours pour l'emploi...

63% des associations répondantes déclarent participer à une ou plusieurs de ces manifestations, sachant que cette réalité est plus forte de la part des associations non employeuses (80%) qu'auprès des associations qui salarient du personnel (50%). La rentrée des bénévoles et des associations, ainsi que la fête des communautés étant, fort logiquement, les manifestations qui rassemblent le plus grand nombre d'associations hérouvillaises.

Perspectives exprimées

Les besoins exprimés à court et moyen terme

Quels éléments seraient susceptibles de renforcer la viabilité et le développement de votre association ? Telle était la question formulée pour permettre aux répondants de faire état de leurs attentes à court et moyen terme. Par ordre d'importance, celles-ci sont les suivantes :

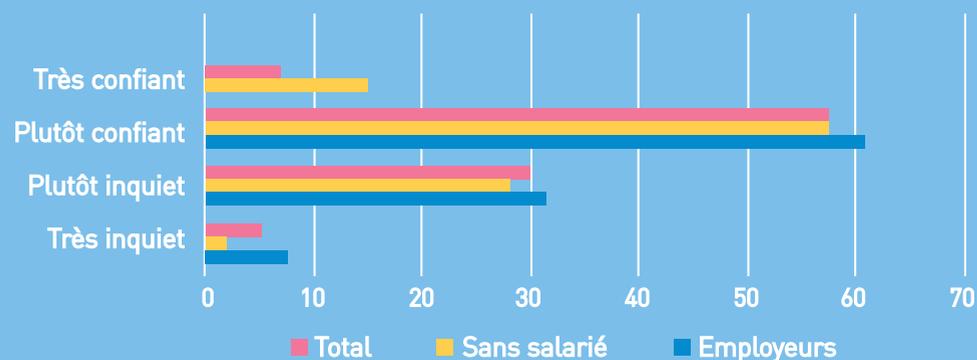
1. L'adaptation de la durée des aides publiques (64 %), préoccupation première des associations employeuses pour avoir plus de visibilité sur les moyens qui permettraient aux dirigeants de faire les choix opportuns.

2. Faciliter le recrutement de bénévoles ayant des compétences particulières (56%). Plutôt gestionnaires au sein du Conseil d'Administration pour les associations employeuses, un bénévolat plutôt d'animation au sein des associations de bénévoles.

3. La mise à disposition de locaux (53%)
4. La création d'outils de communication (45%)
5. La mise en place de coopérations inter-associatives (38%).

Le regard sur l'avenir porté par les associations hérouvillaises

Optimisme des acteurs associatifs hérouvillais



Sources : Observatoire local de vie associative hérouvillaise (répondants)

Les associations sont assez confiantes dans leur avenir (65%), même si peu s'affirment « très confiantes ». Cependant, on peut constater un moindre enthousiasme du côté des associations employeuses ou seulement 61% se disent « plutôt confiant » et aucun n'est « très confiant ». A l'opposé, les associations employeuses sont plus nombreuses à être pessimistes sur leur avenir, 8% se disent « très inquiet » contre 5% toutes structures confondues.

Une confiance en l'avenir de la part des acteurs associatifs qui semble plus importante sur Hérouville qu'au niveau

national. Sur la même période, en décembre 2014, les résultats d'une étude réalisée par Recherches et Solidarités indiquaient que 52% seulement des dirigeants considéraient comme plutôt bonne la situation générale de leur association au cours des mois à venir. Un pronostic meilleur dans le secteur du sport (59%), et nettement plus réservé dans le secteur sanitaire et social (44%). Cela est assez souvent corrélé à la taille des associations : les plus petites, sans salarié, sont 54% à afficher un pronostic positif, contre seulement 43% de celles qui ont plus de 20 salariés.

Conclusions

7 pistes...pour agir !

Le travail d'observation et d'analyse du tissu associatif hérouvillais réalisé au cours de la période 2013/2014 fait ressortir un certain nombre de constats qui sont autant d'hypothèses de travail sur lesquelles on pourrait s'engager pour agir d'ici à la 3ème publication de ce cahier local en 2020 :

- Rendre visible et valoriser l'impact des associations sur le territoire hérouvillais pour les habitants ;
- Soutenir et accompagner l'engagement, la prise d'initiative des habitants et des jeunes dans la vie associative locale grâce à la mise à disposition de ressources facilitantes ;
- Valoriser les concours indirects apportés par la Ville et par les bénévoles dans les projets des associations hérouvillaises pour développer et consolider leurs actions ;

- Soutenir le dialogue, le partenariat et le lien de confiance entre la collectivité et le tissu associatif ;
- Renforcer les démarches de formalisation de relations pluriannuelles avec la puissance publique quand le contexte partenarial s'y prête pour donner plus de visibilité aux associations employeuses ;
- Consolider l'accompagnement des associations employeuses pour les aider à faire face aux mutations en cours ;
- Stimuler les démarches de coopération, de mutualisation pour renforcer et développer les projets associatifs hérouvillais.

La démarche méthodologique de l'observatoire local de la vie associative hérouvillaise

Le travail de présentation et de valorisation du tissu associatif hérouvillais présenté ici s'inscrit dans une démarche plus générale initiée par le Réseau National des Maisons des Associations dont est membre l'association S3A, en lien avec Viviane Tchernonog, chercheur au Centre d'économie de la Sorbonne, laboratoire mixte CNRS/Université Paris 1 et auteur de différentes études sur le paysage associatif français.

Il s'agit de la deuxième observation réalisée localement pilotée par l'association S3A et la Ville d'Hérouville Saint-Clair, à partir d'un questionnaire d'échanges diffusé auprès du tissu associatif entre septembre 2013 et juin 2014. Après une première communication, sous forme d'infographie synthétique réalisée en octobre 2014, ce cahier local rédigé, avec la ville d'Hérouville Saint-Clair et des partenaires associatifs (RNMA, CRESS Normandie, ARDES), vise à communiquer une image actualisée des réalités de la vie associative sur Hérouville Saint-Clair.

Le taux de répondants est supérieur à 24% (123 questionnaires reçus) avec une part d'associations employeuses importante (54%) ce qui nécessite d'être prudent sur l'impact de certaines réponses (au niveau financier notamment) celles-ci n'étant pas totalement représentatives de la diversité associative hérouvillaise, dont le pourcentage d'associations sans salarié est proche de 70%.

Des sources complémentaires et des commentaires exprimés par certaines associations ont été utilisés pour affiner l'analyse, que ce soit avec des données plus récentes, celles du Journal Officiel, ou celles communiquées par la CRESS Normandie sur l'emploi, par l'ARDES à travers la Base de Données des Initiatives Solidaires (BDIS).

Concernant la mesure du bénévolat, son interprétation est rendue complexe car sa définition est floue, et peut recouvrir diverses formes d'engagements. De plus, nombre de bénévoles sous-estiment, voire refusent de quantifier leur engagement bénévole. Les chiffres présentés sont donc une première base issue de l'enquête menée localement et devront être approfondis.

La prochaine démarche d'observation globale du tissu associatif hérouvillais est envisagée courant 2018/2019.



Regard porté sur l'observatoire d'Hérouville Saint Clair

Il y a quasiment 10 ans le Réseau National des Maisons des Associations s'est engagé dans la démarche de création des observatoires locaux de la vie associative. Sollicitée pour apporter mon expertise, afin d'aider ce projet à se structurer d'un point de vue méthodologique et scientifique, j'ai pu dès le départ partager mon expérience avec les membres de l'association S3A qui ont su en tirer profit en créant, avec la municipalité, l'observatoire de la vie associative hérouvillaise en 2007.

Un premier cahier local a été publié en 2009 permettant aux acteurs locaux de bénéficier d'un premier état des lieux qualifié, rendant visible l'importance du tissu associatif hérouvillais, sa diversité et ses spécificités.

L'observation étant une démarche qui s'inscrit dans le temps, avec à intervalles réguliers la nécessité d'actualiser les données exploitées, l'observatoire d'Hérouville a produit en 2013 une deuxième démarche d'échanges avec les acteurs associatifs permettant d'identifier les changements et de mesurer les évolutions.

Informations essentielles dans une période de crise qui impacte notre société dont le secteur associatif est partie prenante. Au niveau national on observe en effet que le nombre de petites associations de « proximité » augmente chaque année, que les budgets cumulés et les emplois salariés n'augmentent que faiblement depuis 2012, que les modalités d'engagement des bénévoles se transforment, que les modalités d'accès au financement public se modifient profondément avec la baisse des subventions et l'augmentation de la commande publique... Aussi est-il essentiel de voir comment ces constats se répercutent au niveau local, au plus près du territoire de vie des habitants qui sont tout à la fois potentiellement des usagers et des acteurs associatifs.

C'est tout l'intérêt de l'observatoire de la vie associative hérouvillaise que de chercher à lire ces réalités dans les quartiers et à identifier les évolutions pour ainsi permettre à la ville, à S3A et aux acteurs locaux de mieux agir en direction des hérouvillais.

Bravo pour cette publication qui enrichit la connaissance locale et longue vie à l'observatoire de la vie associative hérouvillaise, bien commun au service des habitants et des acteurs locaux.

Viviane Tchernonog
Centre d'Économie de la Sorbonne CNRS
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Glossaire :

S3A : Structure Associative d'Aide aux Associations
RNMA : Réseau National des Maisons des Associations
CRESS : Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire
BDIS : Base de données des Initiatives Solidaires
ARDES : Association Régionale de Développement de l'Économie Solidaire
CLAP : Connaissance Locale de l'appareil productif
DADS : Déclaration Annuelle des Données Sociales
NAF : Nomenclature d'Activités Française
CUI CAE : Contrat Unique d'Insertion, Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi
ETP : Equivalent Temps Plein
CNRS : Centre National de Recherche Scientifique
CSP : Catégorie Socio-Professionnelle
CCAS : Centre Communal d'Action Sociale



L'OBSERVATOIRE de la vie associative hérouvillaise

Réalisé en collaboration avec :



S3A Structure Associative
d'Aide aux Associations



cress
Chambre Régionale
de l'Économie Sociale
et Solidaire de Normandie



Sources utilisées pour l'analyse :

Enquêtes S3A 2013 et 2009 ; Le paysage associatif français Viviane Tchernonog, octobre 2013) ; CRESS Normandie (Insee, sources CLAP et DADS) ; Journal Officiel ; Ardes (BDIS) ; Ville Hérouville Saint-Clair.

Contact / informations pour suivre l'actualité de l'observatoire : www.herouville.net - tél. 02.31.45.32. 60 / www.association-s3a.fr - tél. 02.31.06.17.52